

Chaufferie bois : première flambée au mois d'août

Le chantier avance vite à Saint-Martin. Premières flammes cet été.

Lancé au mois de mars, le chantier n'a pas chômé. La chaufferie bois sera testée dès le mois d'août avant d'entrer en service à la mi-septembre. L'Acev, filiale de la Sturno créée spécialement pour cette activité, ne souhaite pas passer à côté de la saison de chauffe. Lundi 30 juin, les élus de la communauté de communes Avranches-Mont-Saint-Michel ont visité le chantier.

Les deux chaudières bois sont bien installées. La première est une machine à la tuyauterie imposante, haute de plus de deux mètres, capable de délivrer une puissance de 3 000 kW. Elle fonctionne avec du bois humide. Sa petite sœur, de taille plus modeste, fonctionnera au bois sec. D'une puissance de 600 kW, elle servira l'été pour chauffer l'eau ou en appoint en cas d'hiver polaire. Mais dans un souci d'économie, avant de faire appel à ses services, l'Acev a prévu

de stocker des réserves d'eau chaude dans d'immenses cuves. En cas de demande prononcée, cette eau maintenue à température sera déversée dans le réseau d'alimentation.

Les nuisances sont la principale crainte des riverains situés à quelques mètres de la chaufferie. La première concerne les fumées qui se dégageront de l'imposante cheminée. "Ce ne sera que de la vapeur d'eau", explique Michel Vauchiez, directeur de l'Acev. En résumé, c'est de la fumée blanche qui sortira du tuyau. Deux niveaux de

filtration empêchent les cendres de s'échapper. Les plus grosses sont collectées puis redonnées aux agriculteurs pour l'amendement de leur terre. Les plus fines sont également récupérées mais ne sont pas recyclées. Elles seront enfouies. "Avec 10 mg/m³, nous serons en dessous de la réglementation actuelle qui fixe le taux de rejet de cendre à 50 mg/m³ de fumée." Autre inquiétude des riverains : le bruit. Les concepteurs ont prévu des caissons d'isolation phonique mais les mesures en décibels ne pourront être faites que lors de la mise en route de la chaufferie.



La grosse chaudière à bois et la base de la cheminée sur laquelle travaillent les ouvriers. 5 700 tonnes de bois seront avalées chaque année.



Un circuit fermé

Michel Vauchiez, directeur de l'Acev

REPÈRES

■ Un camion par jour

Le rythme d'approvisionnement au plus fort de la saison sera d'un camion de 90 m³ de bois par jour. L'entrée se fera par la rue des Tilleuls et la sortie par la rue Jean de Vittel. La chaufferie doit avoir au maximum quatre jours de stockage de combustible d'avance.

■ Le gaz en secours

En cas de panne ou de problème d'approvisionnement, la chaufferie dispose de deux chaudières à gaz d'une puissance de 5 000 kW.

► Témoignages

"Trop près"



Patricia Lefrançois

Riveraine de la rue des Tilleuls

"C'est dommage d'avoir construit la chaufferie si près du lotissement. Nous avons des craintes concernant les nuisances sonores que pourrait produire la chaufferie ainsi que le va-et-vient des chargements de bois."

"Une opération privée"



Guénaël Huet

Président de l'Intercom

"L'investissement et le fonctionnement sont à la charge du concessionnaire, l'Acev. C'est une opération purement privée de l'ordre de 6 millions d'euros subventionnée à hauteur de 2,3 millions d'euros par l'Ademe."

"Pas effrayés"



Annie et Gérard Fournière

Riverains de la rue des Tilleuls

"Nous étions au courant de la construction de la chaufferie quand nous avons acheté. Ce projet ne nous a pas effrayés. Nous connaissons des personnes qui habitent près d'une chaufferie bois au Teilleul et ils n'ont pas de nuisances."

"Un réseau important"



Marie-France Clave

Responsable pôle bois à Biomasse

"En création de réseau de chaleur, celui d'Avranches est un des plus importants de Basse-Normandie avec celui de L'Aigle. Nous avons accompagné la communauté de communes dans ce projet depuis 2007."



Les tuyaux en acier pré-isolés au départ de la chaufferie. Ils alimenteront en eau chauffée les 33 sous-stations où se feront les échanges calorifiques.

Plus de neuf kilomètres de réseau sous Avranches

Une fois la chaleur produite, il faut l'acheminer. De l'eau à 95-97 °C est injectée dans des tuyaux aciers pré-isolés qui sur 4,8 km alimentent les abonnés. La moitié d'entre eux sont les 715 locataires de Manche Habitat. Sont concernés les habitants de la Turfaudière, de la Métairie et de la cité d'automne. Le réseau alimentera la salle de

sport de La Chaussonnière, le collège et peut-être la Polyclinique de la baie. Ce n'est pas tout. Le réseau chauffera également la salle Roger Lemoine, le lycée Littré, les services techniques de la Ville, la piscine Aquabaie et au terminus le collège Challemel Lacour. Les progrès techniques permettent au réseau de limiter la déperdition

de chaleur lors du trajet. Il faut compter un degré en moins par kilomètre. L'eau parcourt ensuite en sens inverse 4,8 km vers la chaufferie pour être à nouveau chauffée. La boucle est bouclée. Et le prix ? Si aujourd'hui le gain par rapport aux énergies fossiles ne se voit pas, la différence sur la facture devrait se creuser au fil des ans.